

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 21 (1960)

Heft: 3

Rubrik: EOV, Mitteilungen des Zentralvorstandes : 40. Delegiertenversammlung vom 15. Mai 1960 in Thun = S.F.O., communications du comité central : 40ème assemblée des délégués du 15 mai 1960 à Thoune

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1042



Sinfonia

Schweizerische Monatsschrift für Orchester- und Hausmusik
Offizielles Organ des Eidg. Orchesterverbandes

Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre
Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres

Erscheint monatlich / Paraît mensuellement

Redaktion: Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez, neue Adresse: Häldeliweg 17, Zürich 7/44

EOV, Mitteilungen des Zentralvorstandes

S.F.O., Communications du comité central

40. Delegiertenversammlung vom 15. Mai 1960 in Thun

I. EINLADUNG

Wir beehren uns, die Ehrenmitglieder, Veteranen, Sektionen und die Musikkommission des EOV zur Teilnahme an der Delegiertenversammlung vom 15. Mai 1960 in Thun freundlich einzuladen.

Jede Sektion hat das Recht, zwei stimmberechtigte Delegierte abzuordnen; diese können aus der Mitte der Aktiv-, Passiv- oder Ehrenmitglieder bezeichnet werden. Selbstverständlich sind weitere Teilnehmer herzlich willkommen. Letztere haben beratende Stimme.

Die Delegiertenversammlung ist beschlußfähig ohne Rücksicht auf die Anzahl der vertretenen Sektionen.

Anträge der Sektionen an die Delegiertenversammlung sind spätestens vier Wochen vor der Versammlung, bestimmt formuliert und begründet, dem Zentralvorstand einzureichen.

Wir bitten die Sektionen, in erster Linie ihre zur Ehrung angemeldeten Veteranen als Delegierte zu bezeichnen.

Entschuldigungen müssen vor der Versammlung im Besitze des Zentralpräsidenten sein. Unentschuldigte Sektionen werden im Protokoll namentlich aufgeführt.

Das ausführliche Programm und die Anmeldekarten werden den Sektionen direkt zugestellt. Die gastgebende Sektion, der Orchesterverein Thun, führt am Vorabend ein auserwähltes Festkonzert durch mit anschließendem Ball mit Cabaret-Einlagen und erwartet daher viele Delegierte schon Samstag, den 14. Mai.

II. TRAKTANDEN

1. Begrüßung.
2. Wahl der Stimmzähler und Aufnahme der Präsenzliste.
3. Protokoll der Delegiertenversammlung vom 26. April 1959 in Zürich (erschieden in Nr. 5/1959 der «Sinfonia»).
4. Jahresbericht pro 1959 (erschieden in Nr. 1/2 1960 der «Sinfonia»).
5. Bibliothekbericht pro 1959 (erscheint in dieser Nummer der «Sinfonia»).
6. Abnahme der Jahresrechnung pro 1959 und Revisorenbericht (erscheint in Nr. 4/5 1960 der «Sinfonia»).
7. Anträge des Zentralvorstandes.
8. Anträge der Sektionen.
9. Festsetzung des Jahresbeitrages pro 1960.
10. Voranschlag pro 1960 (erscheint in Nr. 4/5 1960 der «Sinfonia»).
11. Wahl einer Rechnungsrevisionssektion.
12. Bestimmung des Ortes der nächsten Delegiertenversammlung.
13. Verschiedenes.
14. Ehrungen, Ernennung von eidg. Orchesterveteranen.

III. PROGRAMM

Samstag, den 14. Mai 1960

- | | |
|-------------|--|
| 14.15 | Empfang des Zentralvorstandes und der Musikkommission im Hotel Freienhof (4 Min. vom Bahnhof). |
| 15.00 | Sitzung des Zentralvorstandes und der Musikkommission im Hotel Freienhof. |
| 15.00—19.00 | Ausgabe der Teilnehmerkarten im Bahnhof Thun, ab 20.00 Uhr im Hotel Freienhof. |
| 18.15 | Nachtessen in den zugewiesenen Hotels. |
| 20.00 | Festkonzert des Orchestervereins Thun in der Stadtkirche. Anschließend Ball mit Cabaret-Einlagen im großen Saale des Hotels Freienhof. |

Sonntag, den 15. Mai 1960

- ab 07.30 Frühstück in den zugewiesenen Hotels.
09.00 40. Delegiertenversammlung im Saale des Hotels Freienhof.
12.00 Ernennung der eidg. Orchesterveteranen.
13.00—15.00 Rundfahrt mit Speziialschiff auf dem Thunersee.
Mittagessen auf dem Schiff.
15.00 Schluß der Tagung.

IV. VERBANDSABZEICHEN

Das EOV-Verbandsabzeichen sollte bei keinem Delegierten fehlen. Bestellungen sind an Zentralkassier B. Liengme, 1, rue J. J. de-Staal, Delémont, zu richten. Die Abzeichen sind auch anlässlich der Delegiertenversammlung in Thun erhältlich. Preis Fr. 2.—.

Für den Zentralvorstand: R. Botteron, Zentralpräsident

40ème Assemblée des délégués du 15 mai 1960 à Thoune

I. CONVOCATION

Nous avons l'honneur de convoquer les membres honoraires, les vétérans, les sections et la commission de musique à l'assemblée des délégués qui aura lieu à Thoune le 15 mai 1960, et de leur souhaiter déjà aujourd'hui la plus cordiale bienvenue.

Chaque section a le droit de présenter deux délégués avec droit de vote. Les délégués peuvent être choisis parmi les membres actifs, honoraires ou passifs. D'autres délégués seront, cela va sans dire, également les bienvenus. Ces derniers ont voix consultative.

L'assemblée délibère et vote quelque soit le nombre des sections représentées.

Les propositions des sections à l'adresse de l'assemblée des délégués doivent être formulées en termes précis avec motifs à l'appui et communiquées au comité central pour préavis quatre semaines au moins avant l'assemblée.

Nous invitons les sections à désigner comme délégués en premier lieu les vétérans inscrits pour la mise à l'honneur.

Les sections non-excusesées seront mentionnées dans le procès-verbal. Les excuses doivent être transmises au président central avant l'assemblée.

Les sections recevront en temps utile le programme détaillé et deux cartes d'inscription. L'Orchestre de Thoune espère que tous les délégués arriveront déjà le samedi 14 mai pour prendre part au concert de gala qui sera suivi d'un bal animé.

II. ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue.
2. Nomination des scrutateurs et établissement de la liste de présence.
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 26 avril 1959 à Zurich (paru dans «Sinfonia» numéro 6/7 1959).
4. Rapport annuel du président central pour 1959 (voir ce numéro 3, 1960 de «Sinfonia»).
5. Rapport du bibliothécaire central pour 1959 (voir ce numéro 3, 1960 de «Sinfonia»).
6. Reddition des comptes de l'année 1959 (voir le numéro 4/5 1960 de «Sinfonia»).
7. Propositions du comité central.
8. Propositions des sections.
9. Fixation de la cotisation annuelle pour 1960.
10. Budget pour 1960 (voir le numéro 4/5 1960 de «Sinfonia»).
11. Nomination d'une section-vérificateur des comptes.
12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
13. Divers.
14. Proclamation des vétérans fédéraux.

III. PROGRAMME

Samedi, 14 mai 1960

- | | |
|-------------|---|
| 14.15 | Réception du comité central et de la commission de musique à l'Hôtel Freienhof (4 minutes de la gare). |
| 15.00 | Séance du comité central et de la commission de musique à l'Hôtel Freienhof. |
| 15.00—19.00 | Retrait des cartes de fête à la gare CFF, à partir de 20.00 heures à l'Hôtel Freienhof. |
| 18.15 | Souper dans les divers hôtels. |
| 20.00 | Concert de gala offert par l'Orchestre de Thoune dans le Temple de la ville. Après le concert, bal et cabaret dans la salle de l'Hôtel Freienhof. |

Dimanche, 15 mai 1960

- | | |
|-------------|---|
| dès 07.30 | Petit déjeuner dans les divers hôtels. |
| 09.00 | 40ème Assemblée des délégués dans la salle de l'Hôtel Freienhof. |
| 12.00 | Mise à l'honneur des vétérans fédéraux. |
| 13.00—15.00 | Promenade avec bateau spécial sur le lac de Thoune.
Dîner servi sur le bateau. |
| 15.00 | Clôture. |

IV. INSIGNE DE DELEGUES

Chaque délégué devrait porter l'insigne de la S. F. O. L'insigne officiel peut être commandé au trésorier central, M. B. Liengme, 1, rue J. J.-de-Staal, Delémont, et sera en vente lors des journées de l'assemblée à Thoune. Prix de l'insigne fr. 2.—.

Pour le comité central: R. Botteron, président central

Rapport annuel 1960

L'année 1959 a été pour notre société une année de deuil. De façon tout à fait inattendue, nous avons été surpris par le décès subit de notre ami Ernest Roos, bibliothécaire central depuis 1951, qui s'est éteint le 25 février 1959 à la suite d'une attaque cardiaque survenue en pleine ville de Berne où il était de passage. Il a ainsi été enlevé brutalement à sa famille, à son école, à sa commune et à la S. F. O., en pleine activité, au moment où plus que jamais nous sentions que sa conscience du devoir et le don de lui-même à tout ce qu'il entreprenait le conduisaient dans toute son activité. Le service qu'il rendit à la musique était pour lui une nécessité intérieure. Nous avons perdu en Ernest Roos un ami sincère et la S. F. O. ne peut que lui conserver un souvenir reconnaissant et ému.

Le transfert immédiat de la bibliothèque centrale n'a pas manqué de nous occasionner du travail. Le service des prêts des oeuvres a pu être maintenu et, à cette occasion, nos sections ont fait preuve d'une belle compréhension.

M. Zürcher de Berne qui a repris la bibliothèque centrale s'est montré un très digne successeur de notre ami Roos. En fin d'année, le bateau de la S. F. O. a repris, grâce à lui, sa marche normale. Nous l'en remercions.

L'Assemblée des délégués: Tandis que nos assises annuelles s'étaient tenues en 1958 dans la belle ville campagnarde de Sursee, nos amis musiciens de toute la Suisse se retrouvèrent, les 25 et 26 avril 1959 dans la grande ville de Zurich. 135 participants représentaient 65 sections de la S. F. O. L'assemblée des délégués elle-même se tint dans la salle de concert de la Société des employés de commerce. Son organisation fut parfaite et nous nous faisons encore un plaisir de remercier ici l'Orchestre KV de Zurich, spécialement son actif président Monsieur W. Aus der Au et ses proches collaborateurs Mademoiselle Hofmänner et Monsieur Unternährer. Le soir précédant l'assemblée, l'orchestre KV nous offrit un concert de gala suivi d'un bal avec production. Nous renvoyons à ce sujet au rapport paru dans le No 8, 1959 de «Sinfonia».

L'assemblée des délégués débuta comme prévu le 26 avril 1959 à 09 h 30. Y prirent part comme hôtes Messieurs le Dr Landolt, maire de Zurich, Alfred